

12/17 ANS

ÉTÉ 2027

VERTICAL PYRÉNÉES

ARTIGUES-CAMPAN **14 jours**

Envie de sensations ? Cette colonie 100 % vacances à la montagne est pour toi ! De la grimpe, de la hauteur pour expérimenter les multiples facettes de l'escalade, mais aussi des profondeurs. De quoi découvrir les Pyrénées dans tous les sens !

Référence : 047 004 003
Dernière mise à jour : 04/06/2026

DÉPART & RETOUR

RENDEZ-VOUS SUR PLACE

DÉBUT DE SÉJOUR | ENTRE **16H ET 18H**





FIN DE SÉJOUR | À **19H30**

Votre enfant est inscrit en « rendez-vous sur place » :
vous le conduisez directement au centre de vacances et vous venez le chercher à la fin de sa colo.

Adresse

Centre de Vacances d'Artigues FOL47-PEP65
Vacances Pour Tous
65710 CAMPAN

Contact

Téléphone : 05 62 91 91 64 / **Mail** : artigues@laligue47.org

Accès au centre :
Par la route : Tarbes ou Lourdes puis direction Bagnères de Bigorre. Le centre se trouve à environ 15 kms de Bagnères en direction du Tourmalet.
Par le train : Gare de Tarbes puis navette SNCF jusqu'à Artigues.
Par avion : Aéroport de Tarbes-Ossun-Lourdes.

REPAS

Premier repas servi : dîner
Dernier repas servi : dîner du dernier jour

TRANSPORTS

autocar grand tourisme

Villes de départ

En car au départ de Paris, Beauvais, Tours, Niort, Bordeaux, Agen, Mont de Marsan, St Paul les Dax, Bergerac, Périgueux, Marseille, Montpellier, Carcassonne et Toulouse.

LE CENTRE DE VACANCES



Le centre d'Artigues-Campan est la propriété des PEP65 (Pupilles de l'Enseignement Public) co-géré avec la Ligue de l'Enseignement de Lot-et-Garonne.

Il s'agit d'une structure permanente, accueillant tout au long de l'année, des classes de découvertes, et groupes enfants et jeunes.

Cadre de vie (types d'hébergements/effectifs) :

Hébergement en dur, chambres de 5 à 8 lits, avec lavabo et douche, sanitaires à l'étage. Salles de jeux, espaces bibliothèque, babyfoot, Ping-Pong etc… Salles à manger panoramique.

Effectif du groupe : 26 participants

Capacité d'accueil de la colonie de vacances : 120 participants

LA RÉGION



Artigues, petit village de la vallée de Campan, se situe au pied du **Pic du Midi** de Bigorre sur la route du célèbre **col du Tourmalet**. A 20kms de la sous-préfecture de Bagnéres de Bigorre et 6kms de la station de ski **La Mongie**, le plus grand domaine skiable des Pyrénées françaises.

vacances POUR TOUS



LE PROJET ÉDUCATIF



Fruit du travail de professionnels des vacances et spécialistes de l'enfance, notre projet éducatif reflète notre ADN et les valeurs que nous véhiculons.
Il permet d'avoir un cadre qui associe à la fois pédagogie et divertissement.

NOS ENGAGEMENTS

DES ENFANTS ÉPANOUIS



Avec Vacances pour tous, plus on est différents, plus on rit ! On peut ainsi se révéler individuellement et s'épanouir collectivement dans le respect de l'autre. La diversité, la mixité, l'égalité garçons-filles sont les piliers de notre identité.

DES COLOS INCLUSIVES



Nous favorisons l'inclusion des enfants en situation de handicap et la mixité sociale, avec un accompagnement adapté et des activités aménagées.
Nos séjours sont proposés à un prix juste, accessibles au plus grand nombre, sans compromis sur la qualité.

UNE APPROCHE ÉCO-RESPONSABLE

Nous privilégions autant que possible les ressources locales, qu'elles soient alimentaires ou professionnelles, afin de soutenir l'économie de proximité. Pédagogiquement, nous privilégions toujours les activités au départ du centre afin de limiter les déplacements. Dans l'ensemble des locaux, le tri sélectif est mis en place (en cuisine, au bureau, dans les salles d'activité). Les éclairages cassés sont remplacés par des équipements basse consommation. Nous portons nos déchets dans les déchetteries de la vallée où ils sont revalorisés. En cuisine, nous faisons des petits gestes qui comptent : les goûters sont sans emballage individuel et les portions d'échantillon témoins sont mises dans des boîtes hermétiques réutilisables.

Ligue de l'enseignement – Vacances pour tous - 21 rue Saint-Fargeau – CS 72021-75989 PARIS CEDEX 20
Agréée DJEPVA par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative inscrite au Registre des Opérateurs de Voyages et de Séjours
Certification d'Immatriculation Atout France (Article R. 211-21 du code du tourisme) : IM 075 100 379-Agrément national d'organisme de tourisme social et familial n° 06.07.04
Association reconnue d'utilité publique par décret du 31 mai 1930
Séjour déclaré auprès des services de l'État – Éducation nationale, et spécifiquement auprès du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES)

LES ACTIVITÉS

ESCALADE



Une séance d'initiation d'une demi-journée sur mur d'apprentissage dans la nouvelle salle aménagée de Bagnères de Bigorre ou en extérieur (selon météo) sur le mur école des falaises de Baudean.
Le lendemain, une montée dans la **Via Ferrata** d'Artigues le long de la cascade du Garet permettra aux jeunes d'exploiter les acquis de la veille et de découvrir les **gorges des Vertiges de l'Adour.**

CANYONING



Une demi-journée dans un canyon de Baudéan avec rappel et toboggan naturel.
Test préalable a la pratique des activités aquatiques et nautiques obligatoires .

SPÉLÉOLOGIE



Une demi-journée de spéléologie pour découvrir le monde minéral sous-terrain avec des rappels qui vous donneront l'impression d'être au centre de la terre.

JOURNÉE VTC





Sur le site magnifique de payolle, **une demi-journée** avec un accompagnateur professionnel pour profiter d'une sortie de découverte .

LES ACTIVITÉS



ESCALARBRE



Dans la vallée du Chiroulet où l'AYA proposera différents parcours pour chaque niveau dans un cadre naturel d'une vallée préservée.

RANDONNÉES PÉDESTRES

Découvrir la vallée du Lac d'Arizes et offrir à nos jeunes randonneurs un cadre exceptionnel et unique où vivent certains des plus beaux rapaces (vautours) de la région.



BASE DE LOISIRS



Une journée détente sur une base aquatique de la vallée d'Argelés où les jeunes pourront allier les plaisirs de la glisse sur toboggans et le farniente sur les bords des piscines.
Maillot de bain obligatoire.

Les séances d'escalade, canyoning et spéléologie sont encadrées par des moniteurs Brevet d'Etat.

ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES





veillées



2 bivouacs (selon météo)pour apprécier la nuit à la belle étoile autour d'un feu de bois, matinée "relax" avec brunch



ping-pong et baby foot



LA VIE EN COLLECTIVITÉ CHEZ NOUS



ÉQUIPE D'ENCADREMENT

Le centre de vacances est un établissement permanent ouvert toute l'année, accueillant des séjours de vacances, mais aussi des classes de découverte agréées par le ministère de l'Education nationale. Les jeunes sont ainsi accueillis par une équipe de professionnels, complétée par des animateurs diplômés BAFA sous la direction d'un directeur BAFD.



RESTAURATION

Les repas, préparés par l'équipe de cuisine du centre, sont équilibrés, variés et pris à heures régulières.

C'est un temps éducatif, durant lequel les animateurs veillent à ce que chacun goûte de tout et mange suffisamment.

Un menu de substitution peut être proposé pour les enfants ayant des convictions religieuses ou philosophiques.



ALLERGIES

Il est indispensable de nous transmettre, dès l'inscription, tous les documents médicaux afin que nous puissions évaluer notre capacité à respecter les interdictions alimentaires liées à des risques allergiques. Si l'interdiction pour raisons médicales était impossible à mettre en œuvre, nous vous le ferions savoir et nous serions contraints de ne pas accepter l'inscription de l'enfant.



LAVAGE DU LINGE

Il est lavé 1 fois par semaine.



IMPORTANT !

Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous efforçons de proposer à chacun d'entre eux, une décision de renvoi pourrait etre prise à son encontre, frais de retour à votre charge. Tout retour à domicile, hors décision médicale sera à votre charge, sans remboursement des jours non consommés. Toute consommation, détention ou incitation à l'usage de cigarettes, cigarettes électroniques ou tout autre produit assimilé est strictement interdite.



LA VIE EN COLLECTIVITÉ CHEZ NOUS



CONTACT AVEC LES ENFANTS

Si vous désirez obtenir votre enfant directement vous pouvez téléphoner sur le portable dédié à cet effet au **07 59 96 80 28 de 17h à 19h.**
Vous pouvez suivre le déroulement du séjour sur notre **page Facebook : centre permanent de séjours Artigues et sur le site web : www.artigues-vacances.fr**
Nous demandons à vos enfants de vous écrire une fois par semaine, en retour ils espèrent recevoir par courrier des nouvelles



RÈGLES DE VIE EN COLLECTIVITÉ

À travers les activités proposées, les animateurs encourageront chaque enfant à développer : la prise de responsabilités, l'autonomie adaptée à ses capacités, le plaisir, ainsi que la découverte du milieu naturel et des traditions locales. Ils veilleront à organiser la vie quotidienne de manière à respecter les besoins individuels de chaque enfant : sommeil, alimentation et hygiène.

- La vie collective sera structurée pour respecter les rythmes et besoins spécifiques de chaque enfant.
- Les moments de lever, petit-déjeuner et coucher seront adaptés à chaque enfant de manière individualisée.
- Le lavage du linge est prévu 1 fois pendant le séjour Nous vous demandons de bien veiller à fournir le nécessaire et à ne pas oublier des tenues adaptées à toute météo.
- Un assistant sanitaire diplômé assure le suivi de la santé de tous les participants, en collaboration avec le médecin référent du centre. Il est essentiel de veiller à ce que le dossier d'inscription soit complet, en particulier la section « renseignements médicaux », et que le certificat médical soit fourni, compte tenu de la pratique d'activités sportives.
- Concernant les moments de la vie quotidienne — lever, toilette, repas, courrier, argent de poche, linge — un adulte sera responsable d'un petit groupe de 8 à 10 enfants tout au long du séjour, afin de créer un environnement sécurisant et de permettre à chaque enfant de conserver ses repères. Cela est particulièrement crucial pour les plus jeunes, qui ont besoin de se sentir en sécurité.



UNE JOURNÉE TYPE

LE MATIN



Après un réveil en douceur et un bon petit déjeuner, une belle journée s'annonce. En attendant que tous les copains soient réveillés, des jeux calmes sont proposés par les animateurs.

Pour la toilette, les animateurs s'assurent que tous les enfants prennent leur douche et se brossent les dents.

La propreté, c'est important !

LES ACTIVITÉS



Le matin

Une fois la toilette effectuée, place aux premières activités de la journée : surf, paddle, équitation, danse, escalade, course d'orientation…

L'après-midi

En début d'après-midi, des temps calmes sont mis en place, adaptés à l'âge des participants (sieste pour les tout-petits, lecture, jeux, ping-pong).

Et c'est reparti pour les activités ! Sportives, artistiques ou culturelles, il y en a pour tous les goûts.

On se dépense et on s'amuse avant la pause goûter.

Tout au long du séjour, les jeunes peuvent s'exprimer et être force de proposition.

LE TEMPS DES REPAS



Composés de plats variés et équilibrés préparés avec soin, les repas ont lieu en présence des animateurs qui veillent à leur bon déroulement.

Du petit-déjeuner au dîner, l'assiette a du goût !

LA FIN DE JOURNÉE



Après une belle journée avec les copains et le repas du soir, les veillées sont adaptées à l'âge et à l'énergie des enfants.

Les plus grands pourront participer à des activités pendant que les plus petits profiteront de moments de détente et de repos. Nous veillons à ce que le temps de sommeil nécessaire à chaque enfant soit respecté.

Et bien sûr, on n'oublie pas la toilette du soir !

Informations relatives à l'assurance

- **Nom de l'assureur :** MAIF Assurances
- **Référence des contrats :**

N° assuré : 4829671M

Contrat Raqvam Associations et Collectivités > RC organisateur et accueil de mineurs + assistance aux personnes (rapatriement sanitaire, frais médicaux en complément des prestations dues par les organismes sociaux, décès, etc.).

Contrat > Individuelle accidents corporels (décès, invalidité, dépenses de santé, etc.)

- **Nature des garanties :** responsabilité civile organisateur et accueil de mineurs, individuelle accidents corporels, assistance aux personnes
- **Procédure de déclaration :**

Pour toute déclaration de sinistre corporel ou matériel, dans les 5 jours suivant le sinistre ou 2 jours en cas de vol, contacter :

La ligue de l'enseignement de Lot-et-Garonne

Email : cgauthe@laligue47.org

Pour toute demande d'assistance, voici les numéros de téléphone à composer :

Depuis la France : 0 800 875 875

Depuis l'étranger : +33 5 49 774 778

- **Territorialité** : En France et dans les autres pays du monde, l'assistance aux personnes est accordée sans franchise kilométrique.

Niveaux de couverture / plafonds principaux (par garantie)

Assurance voyage

Dans le cadre des garanties souscrites à leur profit par la Ligue de l'enseignement de Lot-et-Garonne via MAIF Assurances, tous les participants à un voyage ou à un séjour proposé par Vacances pour tous bénéficient des garanties principales suivantes :

A. Responsabilité civile (dommages causés aux tiers) :

Dommages corporels et immatériels consécutifs à un dommage corporel 30 000 000 €

- *dont Dommages matériels et immatériels consécutifs à un dommage matériel 15 000 000 €*
- *dont Dommages immatériels non consécutifs à un dommage corporel ou matériel 50 000 €*

B. Défense pénale : 300 000 €

B.1 Recours protection juridique : *Sans limitation de somme (le montant engagé doit être supérieur à 5 fois la franchise générale)*

C. Individuelle accident corporel :

- *capital-décès de base : 3 100 €*
- *déficit fonctionnel permanent :*

Capital proportionnel au taux d'atteinte permanente à l'intégrité physique et psychique subsistant après consolidation :

– jusqu'à 9 % : 6 100 € x taux

– de 10 à 19 % : 7 700 € x taux

– de 20 à 34 % : 13 000 € x taux

– de 35 à 49 % : 16 000 € x taux

– de 50 à 100 % :

- sans tierce personne : 23 000 € x taux

- avec tierce personne : 46 000 € x taux

- *dépenses de santé actuelles : 1 400 €*

MAIF Assurances s'engage à rembourser, sur justificatifs des frais engagés par l'assuré et dans la limite du montant de la garantie, les frais de médecine, chirurgie, pharmacie, hospitalisation, prothèse et soins jusqu'à la date de consolidation des blessures.

Informations relatives à l'assurance

D. Assistance :

- *Les prestations garanties sont mises en œuvre par IMA Assistance ou en accord préalable avec elle.* ***IMA Assistance ne participe pas****, en principe,* ***aux dépenses que le bénéficiaire a engagées de sa propre initiative****.*
- *rapatriement sanitaire : En cas de maladie ou d'accident corporel, lorsque les médecins de IMA Assistance décident, après avis des médecins consultés localement et, si nécessaire, du médecin traitant, et en cas de nécessité médicalement établie, d'un transport sanitaire et en déterminent les moyens (ambulance, train, avion de ligne, avion sanitaire ou tout autre moyen approprié), IMA Assistance organise le retour du patient à son domicile en France ou dans un hôpital adapté proche de son domicile en France et prend en charge le coût de ce transport.*

E. Vol, perte ou destruction de documents :

En cas de ***vol, de perte ou de destruction de papiers d'identité, de moyens de paiement ou de titres de transport****, IMA Assistance conseille le bénéficiaire sur les démarches à accomplir (dépôt de plainte, oppositions, documents équivalents, démarches à effectuer pour renouveler les documents) et peut, contre reconnaissance de dette, effectuer l'avance de fonds nécessaire au retour au domicile.*

Cette avance de fonds est remboursable dans un délai d'un mois après le retour du bénéficiaire à domicile.

Attention ! Les assurances exposées ci-dessus sont présentées à titre purement indicatif. Seules les conditions générales et particulières des garanties procurées par ***MAIF Assurances****, et que chaque participant peut réclamer, ont valeur contractuelle et engagent les parties.*



DOCUMENTS OBLIGATOIRES



- Fiche de renseignement
- Informations sanitaires et médicales
- Autorisation et engagement
- Attestation de vaccination
- Attestation de sécurité sociale
- Test préalable à la pratique d'activités nautiques et aquatiques pour le canyoning
- Certificat médical d'aptitude
- Fiche renseignements pour spéléologie

DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES

- Allergie alimentaire
- PAI si le jeune est en situation de handicap
- Allergie non alimentaire
- Ordonnance lunette /médicaments
- Fiche trousseau

Rendez-vous sur l'espace client

Vous pouvez désormais remplir vos différents formulaires directement en ligne en vous rendant sur votre **espace client**.
Retrouvez toutes les informations nécessaires avant, pendant ou après le séjour dans notre guide pratique.



vacances POUR TOUS



PASS Nautique

Attestation d'aptitude
préalable à la pratique d'activités nautiques et aquatiques dans les accueils collectifs de mineurs

LE TEST EST À EFFECTUER EN PISCINE

Seules les personnes possédant les qualifications suivantes sont habilitées à remplir cette attestation : une personne titulaire du titre de maître nageur sauveteur ou du brevet national de sécurité aquatique (BNSSA), soit une personne titulaire du brevet d'État d'éducateur sportif (BEES) dans l'activité nautique ou aquatique considérée, soit les autorités de l'éducation nationale dans le cadre scolaire.

Je soussigné(e) .....
. . . . . .Titulaire du diplôme . . . . . .
.....

N°.....
. . . . . Certifie que, (NOM ET PRÉNOM DU MINEUR) : . . . . . .
. . . . . .Né(e) le : . . . . . /. . . . . /. . . . . .

A satisfait aux tests préalables à la pratique des activités aquatiques et nautiques en Accueils Collectifs de Mineurs, tels qu'ils sont définis dans l'article de l'arrêté du 28 février 2022 relatif à la modification de la dénomination du test réglementaire dit test « d'aisance aquatique » NOR : SPOV2203320A:

- Effectuer un saut dans l'eau
- Réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes
- Réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes
- Nager sur le ventre pendant 20 mètres
- Franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant

Épreuves effectuées

avec brassières ☐

sans brassière de sécurité ☐

EN RÉFÉRENCE AU CODE DU SPORT :

Pour la pratique des activités de canoë kayak, nage en eau vive (cf. articles A322-42 à A322-63 du code du sport), de la voile (cf. articles A322-64 à 322- 70 du code précité), organisées dans le cadre d'un établissement d'activités physique ou sportives, ou encadrées par un prestataire de service

- S'immerger et nager au moins 25 mètres
  - o pour la pratique du canoë kayak et de la nage en eau vive
  - o pour la pratique de la voile par les moins de 16 ans
- Plonger et nager au moins 50 mètres
  - o pour la pratique de la voile à partir de 16 ans

Personne ayant fait passer le test (éducateur sportif de la discipline concernée, maitre nageur sauveteur…) :

Nom et prénom : ..... Qualification : .....
.....

Établissement d'appartenance : .....
. . . . . N° de la carte professionnel d'éducateur sportif : .....
.....

Fait le : ..... à .....

Signature : Cachet :

Certificat médical d'aptitude

(à joindre obligatoirement au dossier individuel du jeune)

NOM ET ADRESSE DU PRATICIEN

Certifie avoir examiné ce jour
le (la) jeune NOM et PRENOM :

_____

inscrit(e) au centre de vacances de ARTIGUES-CAMPAN

et l'avoir reconnu(e) apte à pratiquer les activités physiques
et sportives qui seront proposées dans le cadre du centre :
Escalade, Escalabre, Canyoning, Spéléologie, Randonnées pédestres, Vtc.

Date :

Signature du Praticien :

RENSEIGNEMENTS POUR LA RESERVATION DU MATERIEL DE SPELEOLOGIE

A RETOURNER DES VOTRE RESERVATION A L'ADRESSE SUIVANTE :

Vacances Pour Tous Lot et Garonne
108 Rue Fumadelles BP60179
47005 Agen Cedex
Tél : 05 53 77 05 32 **Courriel : vacancespourtous@laligue47.org**

Afin d'organiser au mieux le séjour de votre enfant, nous avons impérativement besoin des renseignements suivants :

NOM : **PRENOM :** **AGE :**

TAILLE : CM **TOUR DE TÊTE** : CM

POINTURE : **POIDS** : KG

DATES DU SEJOUR : DU AU

FICHE TROUSSEAU

Nom et Prénom de l'enfant :

Séjour - date et lieu :

Il est recommandé que le linge et les vêtements soient **marqués avec le nom et prénom de l'enfant**.
Ce que l'enfant porte le jour du départ est compris dans la liste. La fiche trousseau doit être dans la valise.

À EMPORTER	FOURNI PAR LES PARENTS	RELEVÉ À L'ARRIVÉE	RELEVÉ AU DÉPART	OBSERVATIONS
3 jeans ou pantalons				
5 chemisettes/chemisiers/polos				
2 Gilets ou sweet				
1 Paire de sandales/nu-pieds (bon état mais pas neuf)				
1 paire de chausson ou pantoufle				
2 Chapeaux de soleil / casquettes				
5 shorts/bermudas/caleçons				
8 slips/culottes				
8 tee-shirts				
8 paires de chaussettes/socquettes				
2 joggings / survêtements				
2 pyjamas/chemises de nuit				
2 maillots de bain				
1 bonnet de bain				
1 imperméable/K-Way				
1 blouson / anorak léger				
2 pull over chauds				
2 jupes ou robes				
1 paire de vieux baskets				
3 serviettes de toilette				
3 gants de toilette				
2 serviettes de bain				
1 serviette de plage				

FICHE TROUSSEAU SUITE

Nom et Prénom de l'enfant :

Séjour - date et lieu :

Il est recommandé que le linge et les vêtements soient **marqués avec le nom et prénom de l'enfant**.
Ce que l'enfant porte le jour du départ est compris dans la liste. La fiche trousseau doit être dans la valise.

À EMPORTER	FOURNI PAR LES PARENTS	RELEVÉ À L'ARRIVÉE	RELEVÉ AU DÉPART	OBSERVATIONS
Savon,gel douche, shampoing				
dentifrice + brosse à dents				
peigne, brosse à cheveux				
Crème solaire écran total (coeff 7)				
1 paquet de mouchoirs				
Sac de linge sale				

Si l'enfant est incontinent : augmenter son trousseau en conséquence et signaler ce fait au directeur par lettre jointe au dossier

Si la jeune fille est réglée : prévoir des protections périodiques

Papier à lettres				
enveloppes timbrées portant l'adresse postale des parents, grands-parents ...				

ACTIVITES PARTICULIERES

Activité camping (bivouac) : apporter 1 sac à dos (15 litres), 1 duvet, une gourde.

Activité montagne : prévoir vêtements chauds, en supplément.(pull, chaussettes, blouson chaud)

REMARQUES :

Les draps et les couvertures sont fournis dans le centre.
Le blanchissage du linge est prévu 1 fois par période de 7 jours.
Le trousseau doit être marqué au nom de l'enfant (marques portant le nom tissé en entier et cousues).
La fiche trousseau est une fiche d'inventaire indicative et conseillée et non une liste

Inventaire arrivée fait le : par

Inventaire départ fait le : par